

# NOUVELLES DE PRO

Édition août 2014 — Volume 6



GROUPE  
ProConseil

## Membres du conseil d'administration :

Ghislain Pion, président  
Johanne van Rossum, 1<sup>re</sup> vice-présidente  
Bernard Isabey, 2<sup>e</sup> vice-président  
François Angers, secrétaire-trésorier  
Normand Breton, administrateur

Claudine Cournoyer, administratrice  
Xavier Sabourin, administrateur  
Stéphane Tétrault, administrateur  
Hélène Vincent, administratrice

## Personnel du Groupe ProConseil :

### *Agroenvironnement*

Michelle Breton, conseillère  
Sophie Chabot, conseillère  
Marie-Laure Marcotte, conseillère  
Audrey Rondeau, biologiste (congé de maternité)

Eveline Mousseau, conseillère  
Cécile Tartera, conseillère  
Élise Tremblay, conseillère  
Linda Tremblay, secrétaire  
Marie-Josée Vézina, conseillère

### *Gestion*

Martine Beaudry, technicienne  
Amélie Boilard, conseillère  
Fanie Bordeleau, technicienne  
Régis Boulay, conseiller  
Annie Cyr, conseillère  
Stéphane Danré, conseiller  
Isabelle Éthier, conseillère  
Martin Hébert, conseiller  
Johanne Laroche, conseillère  
Andrée Pouliot, conseillère  
Hélène Robert, secrétaire  
Nathalie Théberge, technicienne

### *Administration*

Catherine Machado, directrice générale  
Isabelle Daigle, secrétaire de direction  
Mélanie Rhéaume, adjointe administrative

### *Services*

Agroenvironnement  
Biologie  
Comptabilité et tenue de livres  
Démarrage et transfert de ferme  
Gestion

## SOMMAIRE

Mot du président	3
Mot de la direction	4
Pêle-mêle	5
Activités à venir	6
Agroenvironnement	7
Comptabilité	11
Gestion	12
Maraîcher et fruitier	14
Transfert	16
Divertissements	18

Sans frais : 1-855-864-0180

3800, boul. Casavant O.  
Saint-Hyacinthe QC J2S 8E3  
450-774-2502

141, boul. Saint-Luc, local 201  
Saint-Jean-sur-Richelieu QC J2W 2G7  
450-359-4761

347, Duvernay, local 203  
Beloeil QC J3G 5S8  
450-864-0180



**Ghislain Pion**

## ***Bonnes récoltes!***

Nous passons une bonne partie de l'année à bien planifier notre saison de culture, choisir le bon cultivar ou le bon hybride adapté à chacune de nos terres, de notre système de rotation et de nos techniques culturales. Vient ensuite la mise en œuvre de cette planification accompagnée du coefficient de difficulté qu'est le climat et, dans certains secteurs de notre belle région, cette donnée a apporté son lot de

misère en début de saison. C'est là que nous nous rendons compte que nous ne pouvons pas tout contrôler. Nous pouvons simplement essayer de trouver des techniques afin de diminuer l'impact négatif de la température sur les cultures.

Malgré tous les efforts, dans certains cas, nous n'avons guère d'autre choix que d'accepter ce que nous ne pouvons contrôler. L'agriculture a toujours été et sera toujours source d'énormes défis. Toute cette planification et tout ce travail de mise en œuvre n'ont de sens qu'à la récolte. C'est là que nous pouvons juger et évaluer les décisions prises auparavant.

Il est maintenant temps de diminuer les montants inscrits dans la colonne des dépenses et d'en inscrire enfin dans la colonne des revenus! Je profite donc de cette tribune pour vous souhaiter une saison de récolte à la hauteur de vos attentes et, surtout, pas trop parsemée d'embûches.

Ghislain Pion  
Président



**Catherine Machado**

## ***Pendant ce temps...***

Nos chapelets ont trainé longtemps sur la corde à linge avant que, finalement, nos demandes de beau temps soient entendues et que dame Nature nous en fasse cadeau. L'automne arrive maintenant à grands pas et nous voici engagés dans le dernier droit de la saison de culture 2014! Nous nous rappellerons de 2014 comme d'une année avec un départ chaotique et disparate. Bien que les échos qui nous viennent soient plutôt positifs pour les céréales battues jusqu'à maintenant, l'incertitude persiste à propos des rendements espérés dans le maïs et le soya. Espérons que nous nous rappellerons de 2014 comme d'une année avec des récoltes surprenantes.

Pendant ce temps, la période estivale a été plus tranquille dans notre équipe de gestion avec les vacances qui se sont dispersées

pour chacun dans les derniers mois. Dans les semaines à venir, nous préparerons déjà la prochaine saison de fermeture en revisitant nos façons de faire toujours dans le but d'optimiser notre travail et ainsi pouvoir en offrir encore plus à nos membres et clients.

Du côté de l'agroenvironnement, l'été a, comme toujours, été dynamique au niveau des suivis au champ, de nos projets en cours en plus des nouveaux projets acceptés durant l'été, sans oublier les vacances. Cette année, les journées champs auront lieu spécialement en septembre, dû à un concours de circonstances. Vous y retrouverez des sujets passionnants présentés par nos conseillers en agroenvironnement, des conférenciers externes ainsi que nos conseillers en gestion qui assureront une capsule «gestion agricole» dans chacun de ces événements. Je vous invite à en prendre connaissance dans cette édition de Nouvelles de Pro! N'attendez pas pour vous y inscrire!

À notre division agroenvironnement se rattache aussi une dimension très en demande ces

semaines-ci, soit la microtopographie ainsi que les plans de nivellement! N'attendez pas non plus pour nous informer de vos projets de nivellement pour ainsi nous permettre de faire vos relevés le plus rapidement possible.

Je vous souhaite donc une bonne lecture et surtout, une récolte aussi excellente qu'elle puisse l'être!

Catherine Machado, agr.  
Directrice générale

# Pêle-Mêle

## **Avis aux producteurs qui achèteront leurs engrais en décembre**

N'hésitez pas à contacter votre conseillère en agroenvironnement avant vos achats afin que celle-ci puisse faire votre **plan de fertilisation 2015**.

Nous souhaitons remercier nos quarante-deux golfeurs ainsi que tous nos commanditaires ayant participé au 2e tournoi de golf annuel du Groupe ProConseil le 4 juillet dernier. Les fonds amassés lors de cette journée serviront à financer la prochaine analyse de groupe.

Avez-vous vu que nous avons plusieurs **journées champs** en septembre? Inscrivez-vous vite! Jetez un coup d'œil à vos courriels, à votre boîte aux lettres ou à notre site [www.groupeproconseil.com](http://www.groupeproconseil.com) pour obtenir tous les détails!

### **RAPPEL**

N'oubliez pas de prendre en note vos récoltes!

## **ANALYSE D'EAU**

Deux fois par année, nous offrons le service d'analyse d'eau. **Les échantillons se prendront lundi le 6 octobre**. Faites vos demandes auprès de votre agronome avant le 29 septembre. Vous avez l'avantage de profiter d'un prix de groupe:

- Coliformes totaux et E.Coli - **25.00\$**
- Coliformes totaux, E.Coli et entérocoques - **30.00\$**
- Coliformes totaux, E.Coli, entérocoques + nitrates - **35.00\$**
- Coliformes totaux, E.Coli, entérocoques, nitrates, dureté, pH, solides dissous et 3 métaux (Fe, Mn, Na) - **65.00\$**
- Coliformes totaux, E.Coli, entérocoques, nitrates, dureté, pH, solides dissous et 9 métaux (Fe, Mg, Mn, Ni, K, Na, Ca, Cu, Zn) - **75.00\$**

# Activités à venir

## **11 septembre - Sortie agricole du Comité de conservation des sols de Rouville**

Visite de l'usine de trituration TRT-ETGO à Bécancour et visite de la Ferme Roger Beauchemin inc. à Ste-Monique. Rendez-vous à 8h00 à l'église de Marieville (603, Claude de Ramesay), retour à 17h00, dîner au restaurant Le Thymbré, à Nicolet (aux frais du participant).

Pour tous les détails et pour **réserver votre place (avant le 8 septembre)**, contactez Élise Tremblay au 450-864-0180 #205 ou Julie Boisvert au 450-947-1020. Vous pouvez aussi consulter notre site [www.groupeproconseil.com](http://www.groupeproconseil.com) pour les détails et l'invitation.



## **12 septembre – Journée champ & Soucy Track**

Visite de l'usine Soucy Track et atelier sur l'ajustement de la pression des pneus par Bruno Garon, ing. MAPAQ, à la Ferme J.T.Chagnon et fils inc. Rendez-vous à 9h00 au 3800, boul. Casavant Ouest, Saint-Hyacinthe (Groupe ProConseil) pour un départ en covoiturage, dîner en route aux frais du participant.

**Inscription avant le 8 septembre.**

Pour tous les détails, consultez notre site [www.groupeproconseil.com](http://www.groupeproconseil.com) et, pour vous inscrire, contactez Isabelle Daigle au 450-774-2502 #412 ou à [isabelle.daigle@groupeproconseil.com](mailto:isabelle.daigle@groupeproconseil.com).

## **30 septembre – Journée champ SCV**

Conférence d'introduction au SCV (semis direct sous couvert végétal permanent) par Louis Pérusse, agr., de SCV Agrologie, et visite de parcelles d'engrais verts à la Ferme du Coin-Rond inc. Rendez-vous à 9h30 au CÉROM, 740 chemin Trudeau, Saint-Mathieu-de-Beloeil. Dîner sur place. Prix : 20\$/membre Groupe ProConseil ou faisant partie du bassin du ruisseau Coderre, 30\$/autre producteur, 50\$/intervenant.

**Inscription avant le 24 septembre.**

Pour tous les détails, consultez notre site [www.groupeproconseil.com](http://www.groupeproconseil.com) et pour vous inscrire, contactez Isabelle Daigle au 450-774-2502 #412 ou à [isabelle.daigle@groupeproconseil.com](mailto:isabelle.daigle@groupeproconseil.com).

## **Décembre – Formation technique en salle sur le semis direct sous couvert végétal permanent**

Formation offerte par Louis Pérusse, agr., de SCV Agrologie.

Places limitées: 20 producteurs et 10 intervenants. Préinscription permise pour les producteurs et intervenants faisant partie du bassin du ruisseau Coderre. Prix : 45\$/membre Groupe ProConseil ou faisant partie du bassin du ruisseau Coderre, 55\$/autre producteur, 75\$/intervenant.

DATE ET LIEU À DÉTERMINER. Surveillez vos courriels et notre site [www.groupeproconseil.com](http://www.groupeproconseil.com).



*Élise Tremblay*

et

*Michelle Breton*

## ***L'été, c'est fait pour... apprendre!***

Une fois que le printemps est passé, que les champs ont été travaillés, semés (et ressemés), fertilisés, arrosés... vient le temps où on peut faire le tour afin de relever les bons coups (et les échecs) chez nous (et chez nos voisins). L'été, c'est fait pour apprendre! Vos agronomes n'y manquent pas non plus. Avec la panoplie de journées et de formations agricoles organisées, chacun y trouve son compte en fonction de ses spécialités et intérêts, et ce, toujours avec un seul objectif, soit celui de toujours mieux répondre à vos besoins. Nous vous proposons, dans cette édition de Nouvelles de Pro, un retour sur deux journées de visite.

### ***Retour sur la journée d'information à la ferme AGRI-FUSION***

***Par Michelle Breton, agr.***

Le 29 juillet dernier, le MAPAQ, le

club Bio-Action et les Moulins de Soulanges ont organisé une journée d'information sur les grandes cultures biologiques à la ferme Agri-Fusion de St-Polycarpe. Malgré une invitation lancée tardivement, plus de 90 personnes se sont présentées pour cette journée ensoleillée! Un autobus nous promenait d'un champ à l'autre, car avec 2 540 hectares en culture, la ferme couvre grand.

En l'an 2000, quatre producteurs agricoles se sont regroupés pour former Agri-Fusion et, depuis, ils ont intégré la relève et d'autres agriculteurs. Ils sont maintenant sept partenaires et leur transition biologique a été amorcée en 2004, et l'entièreté de la ferme sera certifiée biologique en 2017.

Nous avons vu de l'épeautre, du blé blanc (Snowbird), du blé roux (Walton), du haricot (projet en collaboration avec Bonduelle), du maïs sucré de conserverie, du maïs-grain fertilisé avec du fumier de poules pondeuses ou uniquement avec de l'engrais vert, et ceci, tout en régie biologique!!

Des efforts considérables sont mis dans la gestion de fumier (réception, mise en andain, épandage) et le désherbage (faux-semis, sarclage en

pleine terre et ensuite avec sarcler léger (avec robocop) et sarcler lourd (type billonneuse)). À ce sujet, André Rondeau nous a mentionné que le MAPAQ subventionne jusqu'à 5 000\$ pour des systèmes RTK pour aider les producteurs biologiques (ou en voie de le devenir) pour la précision dans leurs sarclages. Et il reste de l'argent dans ce volet... Avis aux intéressés!

Concernant les engrais verts, Agri-Fusion a un agronome, Joffroi, qui travaille uniquement pour eux et ce dernier fait une multitude d'essais à la ferme. L'essai le plus intéressant est sûrement celui-ci : lors de la culture de céréales, ils font du trèfle en intercalaire pour réduire la fusariose et maintenir la qualité de sol. L'année suivante, ils se gardent un tiers non labouré et ils sèment du maïs-grain dans les deux tiers restants. Lorsque le maïs-grain a 5 à 8 feuilles, ils récoltent le trèfle vert (style ensilage,



mais frais) et ils épandent ce trèfle haché dans le maïs-grain (comme un engrais) et celui-ci est super beau!

### **Retour sur la visite de la Ferme de recherche de l'Université du Vermont (UVM)**

**Par Élise Tremblay, agr.**

Le 24 juillet dernier, juste de l'autre côté des frontières américaines, à Alburgh, se tenait une visite de la ferme expérimentale du département agricole de l'Université du Vermont, « The Borderview Research Farm ». Aux États-Unis, c'est un peu différent d'ici. Les universités « s'associent » à des producteurs pour conduire leurs essais et leur louent une partie de leurs terres. Au Québec, les universités ont souvent leur propre ferme de recherche. À chaque année, l'UVM organise cette journée pour partager les expérimentations en cours ainsi que les résultats. Comme en témoignait la centaine de participants, il s'agit d'une initiative très appréciée par la communauté agricole.

Le matin, nous avons fait le tour de la ferme expérimentale où un bref résumé était présenté sur quelques-uns des projets. La diversité des thèmes de recherche est très impressionnante :

- Profitabilité économique et agronomique de l'irrigation dans les prairies;
- Résistance de différentes variétés de houblon face à la cicadelle de la pomme de terre;
- Fertilisation du maïs-grain avec différents types de tourteaux (comparaison soya, tournesol, canola);
- Efficacité de différents fongicides pour l'orge;

-Évaluation de différents outils de contrôle des mauvaises herbes dans le lin;

-Date de semis optimale du tournesol;

-Sélection d'espèces fourragères de meilleure qualité digestive et productive;

-Densité de population optimale du maïs BMR;

-Essais de différentes variétés de canola d'hiver;

-Productivité de différents mélanges d'engrais verts;

-...

Une recherche qui m'a aussi étonnée concernait le haricot noir. Des débouchés intéressants sont présents au Vermont pour cette culture, mais sa susceptibilité aux maladies fongiques et à la pression des mauvaises herbes limite les rendements. Ce projet visait à tester l'efficacité de la moutarde pour améliorer les rendements. Il semble que les plantes de la famille des *Brassicaceae* (crucifères comme le chou, le radis, la moutarde) soient naturellement riches en glucosinolates et que des efforts de recherche soient déployés ces dernières années pour développer des variétés de moutarde encore plus concentrée. Lorsque ce composé organique se dégrade, des composés secondaires se forment tels que les isothiocyanates. Ces derniers auraient un effet biocide sur la germination des semences, les insectes, les nématodes, les bactéries et les champignons. Ainsi, quand la biomasse de la moutarde est incorporée au sol, elle aurait un effet positif sur la réduction des mauvaises herbes et des maladies sur la culture suivante,

le haricot noir, dans ce cas. Intéressant n'est-ce pas?

En après-midi, différents tours thématiques étaient offerts aux participants : la culture du houblon, les grains ainsi que la santé des sols. Le très coloré Frank Gibbs, producteur et spécialiste en santé des sols dans l'état de l'Ohio, animait le circuit sur le thème des sols. Différents profils avaient été creusés et nous pouvions voir l'évaluation qu'en faisait M. Gibbs. Ce dernier croit beaucoup plus aux observations visuelles que l'on peut faire par un simple profil qu'à tous les outils de mesure développés ces dernières années pour quantifier la compaction des sols.



Il est apparu, au terme de cette journée, que les problématiques rencontrées au Vermont sont sensiblement les mêmes qu'ici et que l'on peut tirer des conclusions intéressantes chez nos voisins américains. La journée, gratuite pour les producteurs, fut des plus agréables. Définitivement une expérience à renouveler l'an prochain. Avis aux intéressés... Préparez votre passeport!



**Élise Tremblay**

## **Néonicotinoïdes : retour sur le dépistage de printemps**

Les semences traitées aux néonicotinoïdes continuent de susciter beaucoup d'inquiétude chez les producteurs de même que chez les instances gouvernementales. Ces insecticides sont, entre autres, impliqués dans le déclin des pollinisateurs. Dans le but de savoir si leur utilisation est nécessaire, le MAPAQ a subventionné, l'automne dernier, un dépistage des insectes nuisibles du sol pour aider les producteurs à prendre une décision sur l'achat ou non de semences traitées. Très peu d'insectes ravageurs du sol avaient été trouvés sur les 22

fermes ayant été dépistées. Devant ce constat, certains producteurs ont décidé d'acheter de la semence non traitée aux néonicotinoïdes.

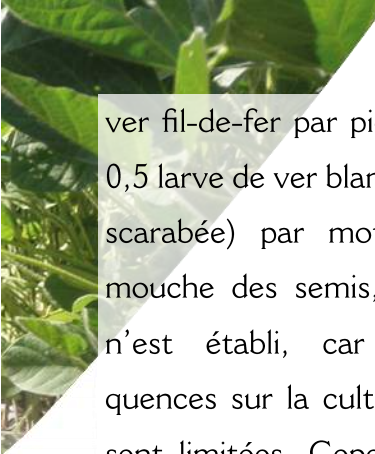
Le MAPAQ a reconduit la subvention ce printemps. Ainsi, une quinzaine de champs ont fait l'objet d'un dépistage. Les principaux insectes dépistés étaient le hanneton commun, le hanneton européen, le scarabée japonais (ver blanc), le taupin (ver fil-de-fer) et la mouche des semis.

et sept à dix jours plus tard, il faut revenir pour défaire les mottes de terre et l'appât et observer la présence ou non des insectes nuisibles. **Sur les 165 appâts installés ce printemps, 8 vers fil de fer et 118 mouches des semis ont été dépistés.** Il convient de préciser que la mouche des semis se trouvait sur quelques sites spécifiquement. Ces sites font l'objet d'un suivi du rendement afin de voir si des pertes de rendement ont été occasionnées.



Le piégeage se fait en creusant une dizaine de trous par champ dans lesquels on met un appât (mélange de farine et de gruau). La terre est remise sur les appâts

Au Québec, il n'existe pas encore de seuil d'intervention pour les insectes ravageurs du sol. En Ontario, le seuil d'intervention est établi à une larve de



ver fil-de-fer par piège-appât ou 0,5 larve de ver blanc (hanneton, scarabée) par motte. Pour la mouche des semis, aucun seuil n'est établi, car les conséquences sur la culture apparaissent limitées. Cependant, cette espèce peut causer des dommages sur le maïs sucré lorsque les graines germent au moment où la mouche pond ses œufs. De plus, il faut éviter d'enfouir une culture de couverture ou un fumier immédiatement avant le semis pour ne pas attirer davantage de mouches des semis.

Pour avoir des semences non traitées, il faut y penser

d'avance. Elles sont habituellement disponibles à l'automne (octobre-novembre). Plus la demande sera forte, plus elles seront disponibles. Pour vous aider dans votre décision, plusieurs facteurs peuvent être considérés, entre autres :

-S'il y a déjà eu une infestation d'un de ces vers avant 2004 (les néonicotinoïdes ont été homologués en 2004);

-Ces vers préfèrent les précédents de prairies de graminées et de céréales;

-Les sols plus légers sont propices à l'apparition de ces vers.

Dans tous les cas, un dépistage des insectes ravageurs du sol demeure la meilleure façon d'avoir l'heure juste. Des subventions très avantageuses sont offertes aux producteurs pour ça, il faut en profiter!

Élise Tremblay, agr.  
Conseillère en agroenvironnement

\* Photo: <http://www.omafra.gov.on.ca/IPM/french/sweet-corn/insects/seedcorn-maggot.html>

\*\* Photos: R.S Bernard, CÉROM



**Nathalie Théberge**

## ***Mine de rien, le temps passe...***

Alors que la saison 2014 a mis du temps à débuter, merci à dame Nature, on peut se demander si les récoltes seront tout aussi difficiles à planifier. Ce caractère imprévisible de votre travail met certainement du piquant dans votre vie! Quoi que pour certains, le piquant a souvent un goût amer! Question d'alléger la fin de l'année, qui arrivera à une vitesse grand V, voici un petit aide-mémoire bien utile.

### Préparation de la fermeture

Afin de prendre de l'avance et de faciliter la fermeture de votre comptabilité en décembre prochain, il vous faut mettre à 0\$ vos comptes à payer et comptes à recevoir ainsi que vos payés d'avance 2013.

Bien entendu, les payés d'avance doivent être reclassés adéquatement avant d'être mis à 0\$. Pour ce faire, il vous faut identifier chacun des items achetés chez un fournisseur afin de les soustraire l'un après l'autre du payé d'avance. Par exemple, vous aviez 10 000\$ payés d'avance chez votre fournisseur d'intrants et vos trois premières transactions étaient 6 000\$ de semences de soya, 2 500\$ d'engrais à maïs et 2000\$ d'herbicide à blé (ajoutez le nombre de zéros qui vous convient!). Il vous faut déduire ces montants de votre payé d'avance et inscrire le solde restant dans les comptes à payer, si vous n'avez pas déjà fait un chèque. Les transactions subséquentes chez ce fournisseur doivent être entrées dans le département approprié. Ces étapes sont à répéter pour chacun des fournisseurs chez lesquels vous aviez un payé d'avance à la fin de l'année dernière.

Ayant effectué cette tâche à l'avance, quand décembre arrivera, vous pourrez entrer vos comptes à payer, vos

comptes à recevoir et vos payés d'avance pour l'année en cours.

Alors que beaucoup de gens courent afin d'arriver au nouvel an en même temps que le calendrier, prendre un peu d'avance au niveau de votre fermeture de comptabilité vous permettra peut-être de profiter un peu plus de vos amis et de votre famille durant les fêtes, plutôt que de passer quelques soirées en tête-à-tête avec votre ordinateur et vos factures!

Nathalie Théberge  
Technicienne en comptabilité

Parlant de bonnes habitudes à prendre, avez-vous pris en note vos quantités de fourrages récoltées? Et n'oubliez pas de noter celles à venir...



**Stéphane Danré**

## **L'agriculteur et ses assurances**

Assurer une entreprise n'est jamais facile et encore moins lorsque l'on parle d'une ferme où il y a beaucoup d'éléments à prendre en considération pour obtenir une bonne couverture. Au moment de choisir sa police d'assurance et pour être bien couvert, le producteur doit trouver le juste milieu entre la volonté de payer le moins cher possible et être « surprotégé », tout en n'oubliant jamais que l'assureur va garantir une protection sur ce qu'il a et non pas sur ce qu'il veut avoir. Le contrat d'assurance bien adapté c'est celui qui correspond exactement au profil de l'entreprise et qui possède une police d'assurance avec des règles et conditions bien comprises par l'assuré. Je vous propose un bref résumé d'une formation en assurance agricole animée par André Grenier, agr.

### **Le but de l'assurance et la bonne couverture**

L'objectif d'une assurance est de minimiser les pertes lorsque survient un accident ou un sinistre en permettant de revenir à une situation identique à celle avant que l'incident ne survienne.

S'il est très risqué de ne pas suffisamment s'assurer, l'inverse s'avère parfaitement inutile. En effet, trop s'assurer ne sera pas judicieux, car l'assureur s'engage à remettre l'entreprise dans une situation ni pire, ni meilleure qu'avant le sinistre. En résumé, s'assurer pour



500 000\$ quand les biens en valent réellement 300 000\$ sera inutile et coûteux. Dans ces conditions, il est vivement conseillé de faire évaluer la valeur de vos biens par un professionnel.

Être adéquatement assuré implique aussi de bien déterminer ce que couvre la police d'assurance : incendie, tempête, etc.

### **La règle proportionnelle de 80%**

Il s'agit de l'une des règles les plus importantes en termes d'assurance. Il s'agit de la couverture minimale d'un bien pour que l'assureur paie le plein montant en cas de sinistre.

Exemple #1, règle proportionnelle respectée : vous payez une assurance chaque année pour une étable assurée à 250 000\$ alors que celle-ci a une valeur réelle de 300 000\$. Une partie du bâtiment prend feu, engendrant des dégâts estimés à 80 000\$. Dans cet exemple, puisque la valeur assurée est supérieure à 80% de la valeur réelle, l'intégralité des dégâts sera remboursée par votre assureur.

Exemple #2, règle proportionnelle non respectée : même situation, l'étable prend feu et il y a 80 000\$ de dégâts, mais la valeur assurée dans le contrat est de 200 000\$, soit 67% de la valeur réelle du bâtiment. Vous êtes considéré comme *coassureur* et vous ne serez remboursé que partiellement. Au lieu de vous rembourser 80 000\$, votre assureur vous donnera 66 666\$.

Voici le mode de calcul qui sera appliqué :

$$\begin{array}{r} 200\ 000\$ \\ \text{Montant assuré} \end{array} \times \begin{array}{r} 80\ 000\$ \\ \text{Montant de la perte} \end{array} = 66\ 666\ \$$$

---

$$80\% \times 300\ 000\$$$

80% de la valeur réelle du bâtiment

Il est donc conseillé d'ajuster et de vérifier régulièrement la valeur assurée de vos biens. Soyez attentif aux biens que vous incluez et excluez dans votre contrat. Enfin, n'oubliez pas que cette règle s'applique autant sur les biens assurés à neuf qu'à la valeur marchande.

### Quels types d'assurance et de police choisir?

Il existe deux types d'assurance : l'assurance à valeur à neuf, c'est-à-dire que le bien sinistré sera remplacé par un bien identique mais neuf ou la reconstruction d'une bâtisse sera faite avec des matériaux neufs, ou l'assurance à valeur dépréciée, c'est-à-dire la couverture nécessaire pour remplacer le bien sinistré par un bien similaire et de même âge.

Attention, n'oubliez pas qu'en optant pour la valeur à neuf, l'assuré est obligé de remplacer ou de reconstruire le bien. À l'inverse, l'assureur versera un montant équivalent à la valeur dépréciée.

Le tableau ci-dessous résume le type d'assurance généralement conseillé en fonction du type de bien.

<b>Assurance Valeur à neuf</b>	<b>Assurance Valeur dépréciée</b>
Habitation	Stocks, inventaires, approvisionnements
Biens meubles de maison	Machineries non motorisées
Véhicule à moteur de moins de 5 ans	Véhicule à moteur de plus de 5 ans
Équipements fixes de bâtiment	Outillage
Bâtiments de ferme (étable, silo, remise, etc.)	Animaux

Il existe deux types de police : la *multirisques*, qui couvre les risques les plus courants (incendie, explosion, foudre, vol, grêle, vent, etc.) et la *tous risques*, qui couvre la majorité de tous les risques possibles avec, en contrepartie, une prime 30 à 40% plus chère que la *multirisques*.

### La responsabilité civile en agriculture

L'assurance responsabilité civile permet au producteur de se couvrir financièrement en cas de litige pour un dommage causé à un tiers. En général, le montant couvert est de 2 000 000\$, mais il est recommandé d'aller jusqu'à 3 000 000\$, car l'écart de prime n'est pas toujours très important.

N'oubliez pas que vous pouvez inclure des clauses

spécifiques pour élargir la couverture, par exemple lorsque vous effectuez des travaux à forfait ou un échange de services.

### Spécificités agricoles

L'assurance sur les opérations de nettoyage après sinistre représente, en général, un montant de 10% de la couverture d'assurance, ce qu'on appelle les frais de déblaiement.

La protection du revenu est un système d'assurance qui permet aux entreprises de faire face à leurs obligations financières (annuités et/ou frais fixes) malgré un sinistre. Il existe deux types de protection :

- la perte d'exploitation;
- la perte de bénéfice.

La perte d'exploitation est un montant forfaitaire (entre 10 et 15%) du montant du sinistre. Il s'agit d'une somme d'argent supplémentaire qui sera versée par l'assureur en plus du montant reçu pour le bien sinistré. La perte d'exploitation permet à l'entreprise qui bénéficie de cette protection d'avoir une somme d'argent disponible pour payer certains frais.

La perte de bénéfice permet de couvrir les bénéfices perdus à la suite d'un sinistre. Cette protection est plus difficile à réclamer, car il n'est pas toujours évident de prouver la perte de bénéfice. La perte est calculée ainsi : revenus bruts – frais directs d'exploitation.

En résumé, il est primordial de connaître avec précision la valeur des biens et les risques qui y sont reliés. Comme une police d'assurance décrit l'ensemble des protections offertes pour chacun des biens, il est important de bien comprendre chacune des sections et de mesurer les conséquences en cas de sinistre. Le choix des franchises et la capacité financière de supporter une perte s'intègrent également dans le choix de la police. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Stéphane Danré, agr.  
Conseiller en gestion



**Marie-Josée Vézina**

et

**Marie-Laure Marcotte**

Pour cette chronique maraîchère, voici une courte revue de littérature de trois rapports de recherche québécois publiés récemment, chacun comportant de l'information pertinente qui peut être intégrée à vos pratiques culturales actuelles. Le premier rapport concerne la fertilisation azotée des tomates sous grands tunnels, le second mesure l'apport d'azote des légumineuses tandis que le dernier évalue le potentiel de différentes plantes crucifères comme plantes pièges contre la mouche du chou.

### **Optimisation de la fertilisation pour la production biologique de tomates en grands tunnels**

Weill, A., V. Roy-Fortin, J. Duval et C. Landry. 2014. Optimisation de la fertilisation pour la production biologique de tomates en grands tunnels. Rapport final. CÉTAB+. 47 p.

**Par Marie-Josée Vézina, agr.**

Entre 2011 et 2013, le CÉTAB+ s'est penché sur les apports en azote des

tomates sous grands tunnels. Plusieurs parmi vous cultivez déjà sous tunnels et avec raison : rendement supérieur, diminution des maladies fongiques et bactériennes, prolongation de la saison de culture, etc. Mais qu'en est-il de la fertilisation ? La grille de référence en fertilisation actuelle, élaborée par le CRAAQ, suggère une dose de 135 kg N/ha pour la tomate de champ. Le CÉTAB+ a voulu vérifier si les besoins des tomates sous tunnels étaient les mêmes que ceux des tomates en champ. Trois fermes en régie biologique ont testé trois doses d'azote ; 135, 195 et 270 kg/ha les deux premières années et 135, 165 et 195 kg/ha la troisième année. Comme source d'azote, du fumier de volaille granulé ayant une formulation riche en azote (5% N) ainsi que de la farine de plumes (13% N) ont été utilisés. Chacun des trois sites a effectué un travail du sol différent.



L'évaluation de rendements a démontré que l'apport supérieur d'azote n'a entraîné une hausse de rendement qu'à un seul site en 2011 (195 kg N/ha). Pour les autres sites,

les rendements ont été similaires, peu importe la dose d'N appliquée. En ce qui concerne les deux sources d'N utilisées, les résultats n'ont démontré aucune différence dans le rendement des fruits. L'augmentation de rendement total en 2013 sur un des sites a été attribuée à d'autres facteurs que la fertilisation : changement de cultivars, greffage, sous-solage, amélioration de la régie d'irrigation.

Selon cette recherche, plusieurs éléments semblent être plus importants que la fertilisation afin d'obtenir des rendements optimaux : le cultivar, l'irrigation, la gestion du sol. Des apports supérieurs en N pour la tomate sous grands tunnels ne sont donc pas recommandés. Tous les facteurs doivent être considérés.

### **Impact agronomique et économique des légumineuses dans les rotations agricoles**

N'Dayegamiye, A., G. Tremblay, A. Drapeau. 2014. Impact agronomique et économique des légumineuses dans les rotations agricoles. Rapport final. IRDA. 20 p.

**Par Marie-Josée Vézina, agr.**

L'azote est un élément essentiel à toute culture. Chaque année (pour la culture du maïs), plus de 12 millions de tonnes d'engrais azoté sont épanchées mondialement. Les chercheurs de l'IRDA ont cherché à savoir quels sont les bénéfices des légumineuses,

bien connues pour leur capacité à fixer l'azote atmosphérique, sur les rendements ainsi que sur les propriétés physiques du sol, qu'elles soient cultivées seules ou en association avec le blé ou le maïs-grain. Les légumineuses testées étaient les suivantes : soya, haricot sec, trèfle incarnat, vesce velue, pois sec, luzerne. Les résultats obtenus ont su confirmer l'importance d'inclure les légumineuses dans tout plan de rotation des cultures.

Tout d'abord, les quantités de biomasse et d'azote retournées au sol sont très élevées; entre 2.5 et 6 t/ha de matière sèche, ce qui représente un apport entre 60 et 131 kg N/ha. De plus, les cultures précédentes de légumineuses ont permis d'augmenter les rendements des deux cultures, soit de 0.6 à 1 t/ha pour le blé et de 1.3 à 3.2 t/ha pour le maïs. Au niveau de leur équivalence en engrais azoté, il varie entre 10 et 80 kg N/ha pour le blé et entre 12 et 65 kg N/ha pour le maïs, ce qui est plus que significatif. Pour ce qui est des propriétés physiques du sol, la culture de légumineuses a favorisé la formation d'agrégats de plus grands diamètres et a également augmenté la teneur en nitrates du sol ainsi que son activité biologique.

Finalement, pour tous les paramètres étudiés, les légumineuses s'étant le plus démarquées sont la vesce velue, la luzerne et le mélange blé/vesce velue. Ceci peut s'expliquer par l'importance de la biomasse produite par ces végétaux. Dans un contexte où l'azote joue un rôle primordial dans l'atteinte de rendements optimaux et considérant l'augmentation de son prix, tous ont intérêt à introduire des légumineuses dans leur rotation afin de profiter de leurs nombreux bénéfices.

### **Évaluation du potentiel de différentes plantes crucifères comme plantes pièges contre la mouche du chou (*Delia radicum*) dans les cultures de chou et de rutabaga biologiques**

Jacinthe Tremblay, biol. M.Sc., Vincent Myrand, agr. M.Sc., Audrey Bouchard, agr. M.sc., Sébastien Martinez, agr. M.sc. et Pierre Lafontaine, agr. Ph.D. 2014. CIEL<sup>1</sup>

<sup>1</sup>Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL)

#### **Par Marie-Laure Marcotte, agr.**

Dans le cadre d'un projet du Programme Innovbio (MAPAQ), le CIEL a voulu évaluer le potentiel d'utilisation des plantes pièges contre la mouche du chou dans les cultures de chou et de rutabaga. La mouche du chou (*Delia radicum* L.) (Diptera: Anthomyiidae) peut faire beaucoup de dommage aux racines des crucifères et, par le fait même, entraîner des pertes financières. Les mouches pondent leurs œufs au collet des plantes. Par la suite, les larves creusent des galeries dans les racines, ce qui cause le dépérissement des plantes. Le but du projet est de savoir si les mouches du chou vont préférer aller pondre leurs œufs sur les plantes pièges plutôt que sur les plantes commerciales. Le projet s'est déroulé sur trois ans. Les deux premières années ont surtout servi à déterminer le choix des plantes pièges et des cultures à protéger. Les plantes pièges retenues sont le daïkon, le navet Petrovski, le navet rond blanc à collet violet et le radis noir. Les cultures commerciales choisies sont le rutabaga et le chou. Dans les deux cas, les cultures commerciales étaient en association avec chacune des espèces de plantes pièges et une parcelle témoin, soit la culture commerciale seule.

Conclusion : dans le cas du rutabaga, les plantes pièges n'ont pas aidé à réduire la présence d'œufs. L'association avec le daïkon et le radis noir a

permis de réduire un peu la sévérité des dommages, ce qui pouvait rendre le rutabaga commercialisable.

Cependant, l'association avec le daïkon, le navet Petrovski et le navet rond blanc à collet violet a réduit un peu le poids du rutabaga. Pour le chou, encore là, aucune plante piège n'a permis de réduire la présence d'œufs sur les plants. Des plants de chou exempts de dommage ont été rencontrés. De plus, l'association du chou avec le navet rond blanc à collet violet a permis de réduire des deux tiers la sévérité des dommages, rendant les choux commercialisables. Le poids du chou a été similaire peu importe s'il était en association ou non.

Vous pouvez retrouver l'étude au complet à l'adresse suivante :

<http://www.agrireseau.qc.ca/agriculturebiologique/navigation.aspx?sid=2&pid=185&p=2>



**Isabelle Éthier**

## **Relève ? Présente!**

***Au printemps dernier, le MAPAQ a rendu disponible la dernière édition du recensement sur la relève agricole au Québec (année 2011). Voici quelques faits saillants ayant attiré notre attention.***

La continuité et la prospérité de l'agriculture québécoise reposent sur la présence, les compétences et le dynamisme de la relève potentielle. Si la tendance se maintient, l'agriculture québécoise pourra compter sur une relève de mieux en mieux formée, présente dans toutes les régions et soutenue par les parents. Autre fait notable : la présence de relève féminine semble faire des progrès. Par ailleurs, les jeunes de la relève sont plus nom-

breux (42 %) à occuper un travail extérieur à l'entreprise, comparativement à l'ensemble des agricultrices et des agriculteurs (36 %). Plus précisément, la relève recensée est constituée des agriculteurs de moins de 40 ans ayant un minimum de 1% des parts au sein d'une entreprise agricole. Au Québec, on parle d'un agriculteur sur cinq. L'âge moyen de cette relève est de 33 ans.

## ***Au Canada : le Québec en meilleure position***

De l'ensemble des provinces canadiennes, c'est au Québec que la proportion d'entreprises avec une relève est la plus élevée, soit 22%. L'Ontario et les Prairies suivent avec 16%. Également, le Québec est la seule province ayant connu une augmentation d'entreprises avec relève entre les recensements 2006 et 2011.

Pour ce qui est de la répartition des jeunes de la relève à travers la province, elle suit la répartition régionale de l'ensemble des entreprises agricoles du Québec. C'est

donc dans les régions de la Montérégie (23%), de Chaudière-Appalaches (19%) et du Centre-du-Québec (13%) que sont regroupés 55% des jeunes de la relève agricole du Québec.

## ***L'agriculture au féminin***

De 2006 à 2011, la présence des jeunes agricultrices a légèrement augmenté au sein de la relève établie, passant de 24% à 26%. Près des deux tiers possèdent au moins 50% des parts au sein de l'entreprise. Cette progression est tout en leur honneur. Quand on pense qu'il y a à peine 30 ans, seulement 9% des agriculteurs ayant un statut de propriétaires étaient des femmes. En fait, les femmes ont de tout temps été bien présentes dans le monde agricole. Le changement auquel on assiste depuis les deux dernières décennies est que le rôle de la femme s'est officialisé sur les entreprises agricoles.

## ***Une relève mieux formée***

La relève agricole est aussi mieux formée. Les jeunes agricultrices et



agriculteurs du Québec sont, aujourd'hui, plus nombreux à se doter d'un diplôme d'études collégiales et universitaires. Par exemple, en 2011, 33 % de la relève avait complété un diplôme d'études collégiales (DEC) et 12 % était titulaire d'un diplôme d'études universitaires. Il faut aussi souligner que 64 % des jeunes entrepreneurs agricoles qui détiennent un diplôme d'études professionnelles (DEP) possèdent une spécialisation en agriculture. De manière générale, le niveau de formation de la relève féminine est plus élevé que celui de la relève masculine.

### ***Les parents comme soutien financier***

En moyenne, les jeunes de la relève ont sérieusement pensé s'établir en agriculture à l'âge de 21 ans. Ils concrétisent leur projet, en

moyenne, quatre ans plus tard, soit à l'âge de 25 ans. De ceux qui se sont établis par démarrage ou transfert non familial, la moitié a des parents producteurs agricoles. Que les parents soient agriculteurs ou non, les jeunes ont reçu l'appui de ceux-ci dans plus de 90 % des cas. L'appui des parents peut prendre les formes suivantes : une approbation de la décision de s'établir en agriculture (76 %), une aide financière durant les études (39 %), une aide financière autrement que durant les études (38 %) ou un accompagnement durant la démarche d'établissement (68 %). D'autre part, l'appui d'une entreprise mère peut se traduire par un financement, un prêt de machinerie, des actifs de production ou une mise en commun des ressources humaines.

Les jeunes sont bien présents et c'est un signe de vitalité de notre agriculture. Il faut s'en réjouir. Par ailleurs, ils ne sont pas toujours au rendez-vous et cela amène les agriculteurs et agricultrices qui n'ont pas de relève à se mettre à la recherche de candidats potentiels. Ce défi fait partie des enjeux liés à la transmission et à la continuité des entreprises agricoles dont il faut se préoccuper. À suivre!

Isabelle Éthier, agr.

Conseillère en relations humaines et transfert

Source :

[http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Portrait\\_releveagricole.pdf](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Portrait_releveagricole.pdf)

# Divertissements

## SUDOKU

4		8	1	6				
6	1		4		3		7	8
	5			9	8			4
						9	1	2
				5				
9	2	7						
5			2	4			9	
7	8		5		9		2	6
				8	6	7		1

### Dictionnaire de tous les jours:

**Électricité:** Invention qui rend les objets usuels plus agréables à utiliser, à part la chaise.

Par Charles Kohnen, Le producteur de lait québécois



Maintenant qu'on a traité les vaches, soigné les animaux, nettoyé tout le fumier, pressé le petit champ de foin, réparé le tracteur et lavé la laiterie, on peut regarder le lever du soleil!